

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2022

Absent excusé : Clément JOLIVALT

Procuration : de Clément JOLIVALT à Franck MAZON

Secrétaire de séance : Dany BONNAIRE

La séance ouverte.

Le précédent compte rendu de la réunion du conseil municipal du 28 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

ESPACE CULTUREL SAINT GERMAIN

L'équipement scénique est terminé et un test au niveau du son a été fait le 20 juillet avec quelques modifications des installations pour améliorer la qualité du son.

Le raccourcissement des rideaux et les meubles de la loge seront réalisés au mois d'Août.

En matière d'électricité, reste l'horloge à remettre en place et une prise en 380 à poser.

Les gradins rétractables devront être rapprochés du mur après rehaussement d'un projecteur et d'une enceinte acoustique. Après quoi la technique de manipulation de l'ensemble fera l'objet d'une formation aux utilisateurs et un contrat d'entretien prévoyant une visite par an sera établi.

L'achat de petit matériel nécessaire pour équiper la loge, un panneau interdisant l'entrée des animaux et des bancs à l'extérieur pour permettre aux personnes en difficulté de s'asseoir est reporté à Septembre.

De même pour le choix du panneau d'affichage et la signalétique sur le bâtiment.

La question du nettoyage du bâtiment ayant été abordée lors de la dernière réunion de l'Association Culture et Festivités à Roussas, il a été proposé à l'agent d'entretien du service technique d'assurer ce nettoyage moyennant une augmentation de sa durée de travail hebdomadaire.

LA REMISE

L'aménagement de la partie supérieure est fini sous réserve de finitions des meubles.

Pour le local inférieur, un projet de transformation est en cours d'élaboration en partenariat avec l'Association Culture et Festivités à Roussas. Des devis ont été sollicités.

VOIRIE

- Mise à jour de la voirie communale :

Une réunion a eu lieu en mairie le 24 juin dernier en présence du représentant du SDIS, de la DDT, des représentants de QENERGY (anciennement RES) et de Morgane LANNUZEL géomètre-expert.

La problématique était d'identifier les pistes DFCl, les critères à retenir et la position des citernes DFCl afin de mailler au mieux le massif et de choisir les chemins à prioriser.

Une soixantaine d'anomalies ayant été relevées, les premiers devis de régularisations présentés par Mme Lannuzel seront étudiés en septembre. Une estimation globale de l'étude est demandée de façon à solliciter une subvention auprès du Département.

- Étroitesse du pont chemin des chênes : La rambarde est posée, ce qui va permettre au maçon d'établir un devis pour le démontage des pierres.
- Dépôts sauvages dans chemins vers la carrière : pas de suite donnée pour l'instant.
- Les travaux de voirie annuels prévus par la commission voirie sont terminés (chemin de la renarde, chemin du Serre Blanc, route du cimetière, descente du cimetière jusqu'au lavoir du haut, parking de la mairie, entrées propriétés Fournier et Gilbert).

DIVERS

- Remplacement du chauffage/climatisation de la salle des fêtes. le devis de Provence chauffage a été retenu (27 109 € HT). Compte tenu d'une éventuelle aide financière du SDED, un dossier demande doit être monté préalablement à la réalisation des travaux.
- Des devis ont été demandés pour installer une climatisation aux gîtes et à la salle polyvalente.
- Projet de mise en place de panneaux lumineux d'informations : des devis sont demandés
Ce projet traduit la volonté de la municipalité de communiquer au mieux toutes les informations administratives et culturelles.
- Stade : L'éclairage fait l'objet d'une étude par le SDED. Les divers travaux sont en cours, de même en ce qui concerne le dossier accessibilité.
- Eclairage public : A la demande de la commune, le SDED a réalisé une étude visant à réduire l'intensité de l'éclairage dont le coût s'élève à 121 500 € HT. Ce coût élevé s'explique entre autres par le fait qu'il faut changer 74 candélabres, ce qui mérite une réflexion plus approfondie.
Par mesure d'économie d'énergie, il est décidé dans un premier temps de faire un test de coupure de l'éclairage public sur une plage horaire à définir en fonction des saisons.
- Réfection des calvaires : Les devis sont en cours.
- Rétrécissement de la chaussée face à la salle des fêtes : Les travaux seront réalisés en Septembre.
- Radar pédagogique : en cours d'installation.

SDED

Le SDED propose aux communes d'adhérer à la Compétence Efficacité Energétique de Territoire d'Energie Drôme – SDED « Energie Plus » afin de pouvoir bénéficier de plusieurs services :

- L'analyse de ses consommations d'énergie par Territoire d'énergie Drôme – SDED
- Les études d'aide à la décision
- L'aide financière aux travaux d'économies d'énergie, associée à un conseil technique
- L'accompagnement au déroulement de projets

Cette adhésion suppose une cotisation annuelle de 78,00 €.

Le conseil municipal décide d'adhérer à cette compétence et accepte la cotisation de 78,00 €.

Par ailleurs il est décidé de demander une subvention pour le remplacement du chauffage/climatisation de la salle des fêtes dans le cadre du dispositif « Energie Plus ».

SITUATION DU SAE

- L'étude du schéma directeur de l'eau est en cours.

- Situation Sécheresse : Les restrictions d'usage de l'eau sont appliquées dans la commune
- Pour information pénurie d'eau à Chantemerle-Les-Grignan : suite à une pénurie d'eau, la Commune de Chantemerle-Les-Grignan a sollicité l'aide du SAE. Le Président du SAE a donc décidé de fournir 200 m3 d'eau à la Commune de Chantemerle-Les-Grignan par branchement sur une borne incendie.

SITUATION DE VALROUSSE

Monsieur Fabien Ramadier ayant été retenu comme maître d'œuvre pour l'extension / rénovation de l'école, les premières réunions ont été calées :

- 28 juillet : présentation des différents scénarii
- 7 septembre : réunion avec la directrice de l'école
- 21 septembre : présentation esquisse
- 26 octobre : présentation APS avant-projet sommaire
- 23 novembre : présentation avant-projet définitif APD
- 25 janvier 2023 lancement DCE

MICRO CRECHE

Le chantier avance normalement et les délais sont pour l'instant tenus

EXTENSION DU RESEAU ASSAINISSEMENT

L'appel d'offres étant clos au 1^{er} juillet, la commission d'appel d'offres s'est réunie ce jour.

Pour mémoire, les travaux DECI restent en option dans l'attente de la décision préfectorale de complétude du dossier.

Après étude du rapport d'analyse des offres, la commission a proposé d'engager des négociations jusqu'au 7 septembre. Elle se réunira à nouveau le 12 septembre pour attribuer chacun des deux lots (canalisations et équipement électro mécanique)

URBANISME

Madame le Maire expose le projet d'acquisition de biens situés « Route d'Aiguebelle » afin de constituer une réserve foncière pour la Commune et d'y développer un collectif de logements tel que réalisé en 2018.

Le Village de Roussas dispose actuellement de très peu de logements collectifs alors que la demande est de plus en plus importante.

Par mail en date du 27 juillet 2022, l'agent immobilier en charge de la vente des deux biens propose la vente de ces derniers respectivement comme suit :

- Propriété 1 : ensemble immobilier avec maison et dépendances cadastré D 415 et D 416 d'une surface de 2322 m² au prix de 400 000 €.
- Propriété 2 : terrain constructible situé en face de l'Espace Culturel Saint Germain, cadastré D 417 d'une surface de 2719 m² au prix de 300 000 €.

Elle précise qu'une évaluation des biens a été établie par le service des Domaines selon l'obligation imposée aux communes en la matière.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité valide l'achat de l'ensemble immobilier cadastré D 415 et D 416 d'une emprise foncière de 2322 m² au prix proposé de 400 000 €.

Concernant le terrain cadastré D 417 d'une emprise foncière de 2719 m², le prix annoncé étant très largement supérieur à l'évaluation faite par les Domaines, le conseil municipal n'a pas pu donner suite.

FINANCES TARIFS DES GITES COMMUNAUX

Danielle Schneider et Guido Lamberts, chargés de la gestion des gîtes communaux, exposent que la révision des loyers intervenant en octobre, il conviendrait d'envisager leur augmentation. Une étude montre que le total annuel des loyers est relativement faible au regard des dépenses d'entretien des gîte.

Un débat s'installe sur la question d'augmenter les loyers ou de louer directement à l'année.

Guido Lamberts est chargé de faire une étude plus précise en cas de location à l'année.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DE TELEVISION DE LA DROME

Les nouveaux statuts du Syndicat de Télévision de la Drôme sont adoptés à l'unanimité.

SITUATION SANITAIRE : INFORMATION SUR L' INVASION DE MOUCHES

Une invasion de mouches s'est produite sur la Commune. Les services environnementaux sont intervenus en divers points Mardi 19 juillet 2022.

Le rapport émis fait état de la présence de mouches de type « canicula », prolifération due à la chaleur excessive.

L'inspection ICPE poursuit le suivi des plaintes orientées vers l'unique élevage de poules pondeuses sur la Commune.

Une seconde visite de l'élevage par l'inspection sera réalisée vers le 20 août, à l'issue du délai de la mise en demeure (8 jours après la notification de l'APMD), afin de constater l'évolution de la situation

En parallèle avec cette intervention, les élus et le service technique ont effectués plusieurs passages en divers points du village susceptibles d'être à l'origine de l'invasion (Coved, élevages...).

Rien de particulier n'a été décelé.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21 h 45

Le Maire,

Christiane ROBERT

The image shows a blue ink signature of Christiane Robert over a circular official seal. The seal features a central emblem and the text 'MAIRIE DE DROME' around the perimeter, with 'Drome' written at the bottom. There are small stars on either side of the bottom text.